

Rentrée de l'apprentissage agricole

Délocalisation des formations en apprentissage à St Louis

L'apprentissage répond à un besoin pour l'entreprise agricole de trouver du personnel motivé, diplômé et expérimenté. C'est aussi une solution pour valoriser les métiers de la terre et permettre un renouvellement de la population agricole. L'exploitation agricole, par cet investissement « citoyen », contribue également au transfert des savoir-faire en Nouvelle-Calédonie.

A la rentrée le 17 février, le pôle formation de la Chambre d'agriculture est délocalisé sur le site agricole de Saint-Louis au Mont-Dore.

Jusqu'ici domicilié à Nouméa, au sein du siège de la Chambre d'agriculture, le pôle formation de la Chambre d'agriculture accueille ses apprentis à la rentrée, dès le 17 février 2014, à Saint-Louis au Mont-Dore, dans les locaux du CFPPA Sud.

Pour dispenser une formation de qualité et permettre aux apprentis d'évoluer dans un cadre agréable et professionnel, les élus de la Chambre d'agriculture, en accord avec les partenaires du site de Saint-Louis (province Sud, IAC, CFPPA Sud), ont choisi le principe d'une implantation du pôle formation sur le site agricole de Saint-Louis au Mont-Dore.

Le pôle formation regroupe les formations par apprentissage et les formations thématiques pour les agriculteurs.

Il reste encore des places pour le CAP Travaux Paysagers, c'est le moment de s'inscrire !

Le Centre de formation d'apprentis de la Chambre d'agriculture forme des jeunes de 16 à 25 ans par alternance, sur 2 années, en partenariat avec les entreprises qui parient sur cet investissement. Deux formations sont dispensées par la Chambre d'agriculture :

- CAP Agricole productions horticoles
- CAP Agricole travaux paysagers

A savoir : il reste une quinzaine de place pour le CAP travaux paysagers.

Plus d'informations

CFAA – Chambre d'agriculture
Yolande Manfrino
Tel : 24 63 73 – Fax 28 45 87 mail : formation@canc.nc